

**ÉCHÉANCIER RELATIF AUX ÉTAPES À VENIR
DU DOSSIER R-4049-2018**

Le 24 janvier 2019 à 12 h	Date limite pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) au Transporteur
Le 11 février 2019 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses du Transporteur aux DDR
Le 13 février 2019 à 16 h	Date limite pour le dépôt des contestations des intervenants aux réponses du Transporteur aux DDR, le cas échéant
Le 15 février 2019	Journée d'audience réservée pour les contestations aux réponses données par le Transporteur aux DDR, le cas échéant
Le 22 février 2019 à 16 h	Date limite pour le dépôt de la preuve des intervenants et fin d'intervention, le cas échéant
Le 8 mars 2019 à 12 h	Date limite pour le dépôt des DDR aux intervenants
Le 22 mars 2019 à 12 h	Date limite pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR
Du 10 au 16 avril 2019	Période réservée à l'audience